



RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal d'EDMUNDSTON
Mardi, 16 octobre, 2012
Salle publique, Hôtel de ville

Présents:	Cyrille Simard, Maire	Me Marc Michaud, Directeur général
	Doreen Banville, Secrétaire adj.	Daniel Gagné, DGA, services aux citoyens
Conseillers :		
Quartier 1	Guy Voyer	André Lang (absent)
Quartier 2	Denis M. Pelletier	Camille Roy
Quartier 3	Gérald Morneau	Martin Albert
Quartier 4	Jean-Guy Marquis	Charles Fournier

Le Conseiller Albert procède avec la prière.

Le Maire Cyrille Simard procède avec la reconnaissance suivante : Madame Carole Jalbert pour l'organisation de l'activité Noël Magique.

La réunion débute à 20 h 03 sous la présidence du Maire Simard.

Il est proposé par Guy Voyer et appuyé de Camille Roy que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Adoptée.

Divulcation d'intérêt : aucune

2012 -111 M. Gérald Morneau propose que le procès-verbal suivant soit reçu pour adoption, tel que présenté:

➤ **18 septembre 2012 Réunion ordinaire publique**
Appuyée par Charles Fournier. Adoptée.

ARRÊTÉ MUNICIPAL

NO. 32.8 PRÉSENTATION D'UN CHANGEMENT AU PLAN MUNICIPAL
EDMUNDSTON REAL ESTATE LTÉE – PROLONGEMENT BOULEVARD HÉBERT

Le conseiller Denis M. Pelletier procède avec la présentation du changement au plan municipal.

DOSSIERS MUNICIPAUX :

ADMINISTRATIFS

SERVITUDES ÉGOUTS PLUVIAUX – CHEMIN CANADA

2012 -112 M. Jean Guy Marquis propose que conformément à l'article 56 de la *Loi sur l'Urbanisme*, le Secrétaire soit autorisé à certifier le Plan de lotissement de Anne Pelletier, Antonio Couturier et Chantale Pinette pour des servitudes situées sur leurs propriétés situées sur le chemin Canada (Nids No. 35139831 et 35139864).
Appuyée par Charles Fournier. Adoptée.

TRANSFERT DE PARCELLE – CHEMIN AÉROPORT À SAINT-LÉONARD

2012 -113 M. Gérald Morneau propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés de signer les documents entre Edmundston et la Province du N.-B. concernant le transfert d'une parcelle de terrain située sur le chemin Aéroport à Saint-Léonard, N.-B. (Nid No. 35101757).
Appuyée par Camille Roy. Adoptée.

Le conseiller Pelletier demande que soit apportée des précisions concernant le dossier ci-haut et le Directeur général explique la transaction.

FORCE POLICIÈRE – NOMINATIONS INTÉRIMAIRES

2012 -114 M. Martin Albert propose que M. Gilles Lee soit nommé à titre de Chargé de projet pour l'harmonisation des services d'incendie pour la période du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2013 et qu'il soit réaffecté à son poste, tel qu'identifié dans la résolution No. 2010-036 en date du 20 avril 2010, à compter du 1^{er} novembre 2013.
Appuyée par Camille Roy. Adoptée.

Le conseiller Pelletier demande que soit apportée des précisions concernant le dossier ci-haut et le Directeur général explique la transaction.

FORCE POLICIÈRE – NOMINATIONS INTÉRIMAIRES

2012 -114 M. Martin Albert propose que M. Gilles Lee soit nommé à titre de Chargé de projet pour l'harmonisation des services d'incendie pour la période du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2013 et qu'il soit réaffecté à son poste, tel qu'identifié dans la résolution No. 2005-027 en date du 7 février 2005, à compter du 1^{er} novembre 2013.
Appuyée par Gérald Morneau. Adoptée.

2012 -115 M. Camille Roy propose que M. André Madore soit nommé Chef de police (par intérim) de la force policière d'Edmundston pour la période du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2013 et qu'il soit réaffecté à son poste, tel qu'identifié dans la résolution No. 2010-036 en date du 20 avril 2010, à compter du 1^{er} novembre 2013.
Appuyée par Guy Voyer. Adoptée.

2012 -116 M. Charles Fournier propose que M. Percv Picard soit nommé Chef de

TRAVAUX PUBLICS ET ENVIRONNEMENT – EMPLOIS PERMANENTS

- 2012 -117 M. Jean Guy Marquis propose que les employés suivants soient nommés, sous le regroupement syndical, SCFP local 60 (général) à des postes permanents pour la municipalité d'Edmundston : Michel Levesque, Stéphane Levesque, Micheal Daigle, Jimmy Martin, Dick Lavoie et Mario Racine.
Appuyée par **Gérald Morneault.** Adoptée.

DIVERS

ÉLABORATION D'UN NOUVEAU PLAN FÉDÉRAL À LONG TERME POUR LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

- 2012 -118 ATTENDU que le Plan Chantiers Canada et plusieurs importantes ententes de transfert fédérales-provinciales essentielles aux villes et collectivités du Canada prendront fin en mars 2014;

ATTENDU que les investissements fédéraux consentis au cours des dernières années ont contribué à ralentir le déclin de nos villes et collectivités, et que le gouvernement du Canada s'est engagé à élaborer, en consultation avec les gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux, un nouveau plan à long terme de financement des infrastructures municipales;

ATTENDU que la transition entre le Plan Chantiers Canada et le nouveau plan d'infrastructures à long terme doit se faire sans coupure, afin de permettre aux municipalités de continuer de planifier efficacement leurs dépenses en capital;

ATTENDU que la Fédération canadienne des municipalités (FCM) a lancé une campagne visant à garantir que le nouveau plan reflète bien les priorités des différentes municipalités du pays, et qu'elle a demandé à ses municipalités membres qu'une résolution à l'appui de cette campagne soit adoptée par leur conseil;

ATTENDU que la transition entre le Plan Chantiers Canada et le nouveau plan d'infrastructures à long terme doit se faire sans coupure, afin de permettre aux municipalités de continuer de planifier efficacement leurs dépenses en capital;

ATTENDU que la Fédération canadienne des municipalités (FCM) a lancé une campagne visant à garantir que le nouveau plan reflète bien les priorités des différentes municipalités du pays, et qu'elle a demandé à ses municipalités membres qu'une résolution à l'appui de cette campagne soit adoptée par leur conseil;

ATTENDU que notre collectivité éprouve des besoins permanents au chapitre des infrastructures auxquels elle ne pourra répondre que grâce à une planification et des investissements à long terme que rendra possibles un plan national et pour ces motifs,

IL EST RÉSOLU que le conseil appuie la campagne de la FCM et presse le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités de travailler avec la FCM afin de garantir que le nouveau plan d'infrastructures à long terme réponde bien aux besoins des villes et collectivités au chapitre des infrastructures essentielles et il est en outre

INFORMATION GÉNÉRALE

- Prochaine réunion publique, le mardi, 20 novembre 2012 à 20h.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des commentaires sont apportés concernant les dossiers suivants :

- Dépôt d'une pétition concernant la réouverture de l'accès à la rue Du Pont St Jacques
- Enregistrement des réunions publiques du conseil municipal et télédiffusion par Rogers.

Il y eut ajournement de la réunion proposé par Gérald Morneau à 20 h 30.



Cyrille Simard, Maire



Doreen Banville, Secrétaire adjointe